

nom, figure comme "située au nord-est de l'île de la Trinité,"<sup>1</sup> nom que cette dernière devait probablement à sa position dans l'embouchure des trois rivières. Nous lui avons substitué un nom d'un prosaïsme outré.

En 1676, la veuve de Maurice Poulin, sieur de Lafontaine<sup>2</sup> concède le fief St. Maurice "sur le bord de la rivière des Trois-Rivières."<sup>3</sup> Le nom de baptême de Poulin qui avait occupé ce fief sans en avoir le titre écrit, devait finir par remplacer l'ancien nom de la rivière, nom qui reste à la ville seule.

En 1681, Louis XIV érige "la juridiction civile et criminelle des Trois-Rivières."

Nous avons les plans de la ville "des Trois Rivières" années 1685, 1704 et 1721.

L'administration judiciaire de la ville "des Trois-Rivières" devient, en 1687, "la Prévôté des Trois-Rivières."

L'acte de concession du fief Ste. Marguerite mentionne "le fleuve des Trois-Rivières"<sup>4</sup> en 1691.

Bacqueville de la Potherie dit en 1701 : "La ville des Trois-Rivières tire son origine des trois canaux dont l'un est plus large que la Seine au dessus de Paris, et qui sont formés par deux îles de quinze à seize cents arpents de long, chacune remplies de beaux arbres. Il y en a quatre autres fort petites au-dessus, dans l'embouchure d'une rivière nommée Maitabirotine, d'où descendent plusieurs nations qui y viennent faire la traite de leurs pelleteries."<sup>5</sup>

L'on ne saurait douter que la ville dut son origine aux avantages naturels qu'offre le territoire du St. Maurice, ni que son nom lui vienne de la conformation particulière de l'embouchure de ce cours d'eau ; mais ce qui est évident aussi, c'est que la Potherie n'a pas vu les îles dont il parle, puisqu'il donne à deux d'entre elles des dimensions exagérées et qu'il efface presque l'île St. Christophe, la plus grande de toutes.

Les Anglais de la Nouvelle-Angleterre ont fait une corruption du mot "trois : " l'on voit dans les archives qui renferment leur

1 Greffe du notaire Ameau.

2 Ancêtre de Sir L. H. Lafontaine.

3 Doc. de la Tenure Seigneuriale, p. 154.

4 Dictionnaire topographique de Bouchette. Appendice.

5 Histoire de l'Amérique Septentrionale, vol. 1, p. 287.